

été, et les fera sécher au soleil; tu les parfumeras même avec de la fumée de menthe ou de genévrier. Tu parfumeras également l'intérieur du panier en versant du vinaigre sur des charbons ardents.

Les amateurs de poules, qui ont de l'argent à dépenser et n'y regardent pas de trop près, ne se contentent point d'un panier aussi moeste; ils te veulent de plusieurs pièces. Dans l'une, ils logent les poules pendant la nuit; dans l'autre, ils mettent les couveuses; autre part enfin, ils élèvent les jeunes poussins pendant dix à quinze jours. Nous n'avons pas à nous récrier contre ces dispositions; elles sont bonnes assurément, mais elles ne conviennent pas aux petites bourses, et voilà pourquoi je n'ose te les conseiller.

(A suivre)

L'avoine pour les chevaux.

On a discuté sous toutes les faces la question de savoir sous quelle forme l'avoine convient le mieux au cheval, pour développer son énergie musculaire.

Contre l'avoine entière on a dit qu'elle est très-imparfaitement broyée, et même qu'elle ne l'est pas du tout par les chevaux âgés. Contre l'avoine concassée, on a dit qu'elle est dénaturée, que la farine est aspirée par les narines des chevaux, qu'elle est plus propre à engraisser qu'à donner de la force, parce que le concassage détruit l'arôme volatil de la coque qui donne à l'avoine sa vertu excitante.

Contre l'avoine concassée, on a dit que l'écorce subit la même modification nuisible.

Un vétérinaire d'Amiens a prétendu obvier aux inconvénients des trois systèmes en soumettant l'avoine destinée aux chevaux à un instrument de son invention qui aplatit légèrement les grains et fait une incision longitudinale dans l'écorce. Nous ignorons le mécanisme de cet instrument. Si les essais en sont favorables, on aura sans doute l'occasion d'en être informé.

En attendant, nous pensons que l'avoine trempée pendant quelque temps dans de l'eau tiède s'amollit assez pour être broyée par les chevaux vieux ou jeunes, auquel cas elle doit produire tout son effet utile comme agent nutritif et comme excitant musculaire.

Cette solution du problème nous paraît la plus pratique en matière d'avoine.

Choses et autres.

Les oiseaux et les écoles primaires en France.—Les instituteurs et les institutrices peuvent rendre de grands services à l'agriculture et pour atteindre ce but, il faudrait que ces modestes missionnaires de l'avenir fussent encouragés et même excités par les autorités compétentes; nos sociétés d'agriculture pourraient, les premières, prendre part à ce mouvement d'une importance si vitale pour l'avenir prospère de notre agriculture: elles pourraient disposer des primes en faveur de ceux qui ont la disposition de nos écoles, pour être distribuées aux enfants qui fréquentent nos écoles, et qui se formeraient, comme le disait un membre du Conseil d'agriculture, M. La Lévesque, en brigades qui auraient pour but la protection des oiseaux et la destruction des insectes destructeurs de nos moissons. Voici un exemple, que nous empruntons à la *Revue d'économie rurale*, de ce que peut faire une semblable association, et qui mérite la plus grande publicité:

« La société d'agriculture de l'Allier a décerné une médaille d'argent à M. Gatard, instituteur à Target, qui, pour faire protéger les oiseaux, les animaux utiles et poursuivre la destruction des insectes nuisibles, a établi une petite société composée de 12 membres honoraires et de 43 membres titulaires, tous élèves de son école; il a ainsi obtenu la conservation de 333 nids dans lesquels se trouvaient 1868 oiseaux divers: il a fait détruire 3,045 escargots, 1342 taons, 1705 hannetons, 25 rats, 592 vers blancs, 5,932 limaces, 221 scabées, 140 nids de chenille, 883 papillons, 812 chenilles et 72 vipères. Ces résultats ont été obtenus par l'émulation mutuelle des brigades formées par M. Gatard. Il serait vivement à désirer que tous les instituteurs eussent dans la même voie et le bien se ferait ainsi rapidement. »

Voies ferrées.—En 31 décembre 1877, les Etats-Unis avaient 31.163 lieues de chemins de fer, presque autant que l'Europe entière qui n'en possédait, à cette époque, que 37,065 lieues.

Le sol en Angleterre.—Suivant ce que nous lisons dans la *Revue d'économie rurale*, il existe en Angleterre 180,000 propriétaires de dix arpents et au dessus, et 1,160,000 fermiers tenants, soit un total de 1,340,000 individus intéressés à l'exploitation du sol comme propriétaires et cultivateurs, tous intéressés au maintien du système pratiqué dans ce pays. M. Tréhonnais, auteur de ces statistiques affirme que ces cultivateurs sont des plus instruits et des plus entreprenants; ils possèdent et emploient individuellement, comme cultivateurs, un plus fort capital que les paysans propriétaires et cultivateurs français, et voilà pourquoi les productions agricoles sont plus riches en Angleterre qu'en France, et voilà pourquoi, dit la *Revue d'économie rurale*, nous demandons avec instance, depuis bien des années, que l'on cherche par tous les moyens possibles à organiser l'enseignement et le crédit agricoles. Le produit moyen d'un arpent de blé en Angleterre est le double de ce que l'on récolte en France, ou une surface cinq fois plus grande ne produit guère que le double de ce que l'on récolte en Angleterre. La France dit M. de la Tréhonnais, avec un territoire deux fois plus grand que celui de l'Angleterre, ne possède pas plus de bétail; donc sur la question de pain et de viande, la supériorité du système anglais est incontestable. Encore une fois, lorsque la France voudra suivre la voie poursuivie avec tant de succès par l'Angleterre, elle obtiendra sans contredit les mêmes résultats.

L'agriculture en France.—Il a été un temps où en France, l'on s'occupait vivement des intérêts du cultivateur: C'était au temps où Napoléon III disait: « L'amélioration des campagnes est encore plus utile que la transformation des villes; » « On a fait beaucoup pour les villes, il est temps de s'occuper des campagnes; » « De l'amélioration ou du déclin de l'agriculture, date la prospérité ou la décadence des empires. » Alors ceux qui s'occupaient de promouvoir les intérêts de l'agriculture étaient en haute estime, mais sous le régime actuel les commissions du budget enlèvent la plus grande part des concours accordés à l'agriculture. Ce qui fait dire à M. l'écrivain de la *Revue d'économie rurale*:

« Les commissions du budget, qui probablement ne sont pas très-sympathiques aux habitants des campagnes, font des réductions sur le budget, sans trop savoir pourquoi et sans se rendre aucunement compte de ce qu'elles font. C'est vraiment fort singulier, et les cultivateurs acceptent ces réductions sans se plaindre, sans protester! Les sociétés d'agriculture n'adressent aucune réclamation, aucune pétition à nos assemblées législatives; elles laissent faire, elles laissent passer, probablement jusqu'à ce que l'on vienne manger leur soupe devant eux. Ah! s'apristi! les associations industrielles, commerciales, ne se comportent pas de la même façon, et elles ont bien raison; dès que l'on prend une mesure qui compromet tout soit peu leurs intérêts, elles se réunissent, elles crient bien fort et, le plus souvent, elles obtiennent gain de cause. Il est si naturel de se défendre lorsque l'on est attaqué, alors surtout que l'on vit sous le régime du suffrage universel, et, sous ce régime, les plus nombreux ont toujours raison. Or, les habitants des campagnes sont incontestablement les plus nombreux et, par conséquent, ils devraient toujours avoir raison. S'il existait une organisation agricole puissante, ce qui serait excessivement facile, les cultivateurs auraient bien certainement une autre situation et, dans toutes les circonstances, il faudrait compter avec eux.

« Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, ne comptent pas plus de membres, afin de former un faisceau inattaquable; eh! mon Dieu! tous les hommes qui manient une charrue et tous les propriétaires, sans exception, devraient faire partie de ces sociétés et de ces cercles; c'est pour eux une question de vie ou de mort sous le rapport des impôts si peu équitablement réparties; des institutions qui, bien comprises, pourraient donner un si grand essor à la culture des champs; des lois qui réglent les rapports des habitants du pays entre eux; de la répartition du budget, d'une façon plus équitable; de l'enseignement et de l'érection des voies de communication, etc., etc. N'est-ce pas